

Alain Rousset
Président du Conseil régional de
Nouvelle-Aquitaine
Hôtel de la Région
14 rue François-de-Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

Talence, le 25 janvier 2021



Objet : Soutien aux déplacements des étudiants en Nouvelle Aquitaine

MONIQUE DE MARCO

Monsieur le Président de Région,

SENATRICE DE LA
GIRONDE

VICE-PRESIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE

La situation des étudiants est plus que préoccupante : détresse psychologique, explosion du nombre de recours à l'aide alimentaire, décrochage en masse. Face à la mobilisation et aux risques d'atteinte à la santé mentale des étudiants, le gouvernement a annoncé quelques avancées, loin d'être suffisantes, avec le retour d'au moins une journée par semaine en présentiel. Cette mesure était l'une de nos demandes ainsi que celle de syndicats et de collectifs d'étudiants et va permettre aux étudiants de reprendre un peu de lien social.

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITE ET
TERRITOIRES

Cependant les collectifs étudiants nous ont alerté des conséquences pour les étudiants rentrés chez leurs parents. En effet, après quelques cours épisodiques au début de l'année universitaire, de nombreux étudiants ont quitté leur logement ou arrêté leur recherche d'appartement, le coût du logement étant exorbitant, notamment dans la métropole bordelaise. Ils sont donc rentrés chez leurs parents, qui pour la plupart habitent la région Nouvelle Aquitaine, pour poursuivre leurs études à distance.

Ces étudiants, qui ne peuvent plus avoir accès aux « petits boulots », dépendent de leurs parents qui prennent en charge leur hébergement et leurs frais alimentaires. Les parents étant souvent eux-mêmes touchés par la crise économique découlant de la crise sanitaire, il est parfois compliqué pour eux d'assumer toutes les conséquences financières des différentes annonces, notamment le coût de billets de train ou cars interurbains pour permettre à leur enfant d'aller étudier à l'université.

C'est pourquoi je vous demande, en appui aux propositions du groupe écologiste au Conseil régional, d'aider ces étudiants de la région à aller en cours sereinement avec une offre tarifaire exceptionnelle dans les TER et cars interurbains (tarif à un euro symbolique ou un accès à la carte tarif solidaire permettant 80% de réduction). Je vous demande également de vous assurer qu'il n'y ait pas de réduction de nombre de trains régionaux en cas de nouveau confinement pour permettre à tous ces étudiants de ne pas faire voyager le virus dans des trains bondés.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de Région, l'expression de toute ma considération.

 Monique de Marco